



République Française  
Département de la Charente  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS**

-----

**Séance du conseil communautaire  
du 14 septembre 2020  
Compte-rendu**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b>	<b>28</b>	L'an deux mille vingt, le quatorze septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 4 septembre dernier, s'est réuni en
<b>Titulaires présents :</b>	<b>24</b>	séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, au centre culturel du 27,
<b>Suppléants :</b>	<b>1</b>	boulevard d'Encamp 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur
<b>Pouvoirs :</b>	<b>2</b>	Christian VIGNAUD, Président.
<b>Excusés :</b>	<b>4</b>	

### **I. Ouverture de la séance à 18h00**

Nombre de conseillers en exercice : 25

### **II. Vérification du quorum**

Le président procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

**COURBILLAC** : M. François PERROT, **DOUZAT** : M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT** : M. Alain BRIAND, **GENAC** : M. Franc PINAUD, M. Éric COUVIDAT, Mme Marina GRAMMATICO, **MARCILLAC-LANVILLE** : Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, **MAREUIL** : Mme Claudine RODET, **MONS.**, **ROUILLAC** : Mme Dominique MANCIA, M. Jean-Pierre VIDAL, Mme Marie-France DUMOUT, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, Mme Nicole LANFRANCHI, Mme Elisabeth MASSON, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : M. Laurent BATY, **SAINT-CYBARDEAUX** : M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERSAC** : M. Wilfried FOURNIER, M. Jean-Claude GUILLOT, Mme Stéphanie ROTURIER, **VAL D'AUGE** : M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Guy CHAUVET

Suppléants en situation délibérante : M. Laurent BATY

Pouvoirs : M. Gilles RIPOCHE a donné pouvoir à M. François PERROT  
M. François BONNEAU a donné pouvoir à M. Christian VIGNAUD

Excusés : M. Gilles RIPOCHE, M. Patrick MESNARD, M. François BONNEAU, M. François-Xavier LABROUSSE

### **III. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.

#### IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 25 août 2020 a été transmis par courriel. Le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

#### V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Président informe le Conseil communautaire sur les décisions prises par lui-même en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

31/08/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - AMENAGEMENT D'UN QUAI SUPPLEMENTAIRE A LA DECHETTERIE	DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE
01/09/2020	MARCHE PUBLIC	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER POUR UN POLE ENFANCE	AVENANT N°4 - AVENANT DE TRANSFERT SUITE A CESSION
14/09/2020	MARCHE PUBLIC	LOT 1 : LOCATION ET TRANSPORT DE BENNE DE LA DECHETERIE DE ROUILLAC	SIGNATURE DU MARCHE ET NOTIFICATION A L'ENTREPRISE <b>SABATIER</b>
14/09/2020	MARCHE PUBLIC	LOT 2 : COLLECTE DU VERRE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE DU MARCHE ET NOTIFICATION A L'ENTREPRISE <b>BRANGEON</b>
14/09/2020	DECISION	REMBOURSEMENT DE FRAIS	REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ACHAT D'IMAGES A ANTOINE BORDIER POUR UN MONTANT DE 316,80€

#### VI. Ordre du jour et délibérations prises

##### 1. Présentation des services et rapport d'activités de la Communauté de Communes

Les services de la Communauté de Communes présentent leurs activités aux conseillers municipaux et conseillers communautaires du territoire.

Le conseil communautaire prend connaissance du rapport d'activités de la Communauté de Communes, document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la collectivité aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

##### 2. Election des représentants des communes au sein des organismes extérieurs

Le conseil communautaire valide les désignations suivantes des délégués titulaires et des délégués suppléants au sein des organismes où la communauté de communes est représentée.

<b>ADIL 16 - Association départementale d'information sur le logement</b>
---

Claudine RODET (Mareuil)
--------------------------

<b>GIP Charente Solidarités</b>
---------------------------------

Claudine RODET (Mareuil)
--------------------------

##### 3. Rapport d'Activités de Calitom

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, préparé par Calitom pour l'année 2019 est présenté.

#### **4. Tarification Redevances Ordures Ménagères**

En raison de la crise sanitaire, il est décidé de reporter d'un an la mise en place des nouveaux tarifs de la redevance Ordures Ménagères demandée aux foyers du territoire.

Les tarifs suivants seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

- 1 part : 110 €
- Foyer 1 personne : 110 €
- Foyer 2 personnes : 200 € (1,82 parts)
- Foyer 3 personnes : 290 € (2,64 parts)
- Foyer 4 personnes et + : 380 € (3,45 parts)

#### **5. Création poste agent contractuel – service assainissement**

Un poste de technicien territorial contractuel à temps complet est créé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 sur le budget assainissement, pour une durée comprise entre 1 et 3 ans. Ce poste sera occupé par le responsable du service assainissement.

#### **6. Participation organismes extérieurs**

Le conseil communautaire valide les inscriptions budgétaires suivantes relatives à son adhésion aux organismes suivants : CAUE : + 41 € soit 447 € ; SDEG (travaux neufs bd d'Encamp) : + 76,92 € soit 377,19 € ; GRAND COGNAC : -1 639,06 € ; ASSOCIATION LES SAVOIR-FAIRE DU COGNAC : + 1 521,15 €

#### **7. Soutien aux entreprises – aide à l'immobilier**

Dans le cadre du dispositif d'aide immobilière auprès des entreprises du territoire frappées par une perte d'activité liée à la pandémie Covid-19, le conseil communautaire décide de verser une subvention aux entreprises suivantes :

<b>OBJET</b>	<b>DESCRIPTIF ET MONTANT ACCORDE</b>
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	SNC VIGNAUD (PMU) – 1 500€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	CAROSSERIE ROUILLACAISE – 1 500 €

#### **8. Consultation avec le CDG16 – Protection sociale complémentaire**

Le conseil communautaire donne mandat au Centre de Gestion pour la mise en place d'un régime de protection sociale des agents (Prévoyance et/ou Santé) se fera à l'issue de l'avis du Comité technique.

### **VII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions**

Prochaine séance du conseil communautaire : le lundi 12 octobre à 18h00 au centre socio-culturel de Genac-Bignac.

### **VIII. Questions et informations diverses :**

Les conseillers municipaux sont invités à s'inscrire au sein des commissions et différents groupes de travail de la Communauté de Communes.

A 20h45 le Président lève la séance.